



**DOCUMENT NATIONAL DE PROJET SOUMIS AU  
FINANCEMENT DE LA CONTREPARTIE NATIONALE**

**PROJET REGIONAL DE  
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS  
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES  
(SPS) EN AFRIQUE POUR ATTÉNUER  
LES EFFETS NOCIFS DES RÉSIDUS DE  
PESTICIDES DANS LE CACAO ET  
MAINTENIR L'ACCÈS AU MARCHÉ.  
(COMPOSANTE CAMEROUN)**

# **INTITULE : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SPS EN AFRIQUE POUR ATTÉNUER LES EFFETS NOCIFS DES RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LE CACAO ET MAINTENIR L'ACCÈS AU MARCHÉ. (COMPOSANTE CAMEROUN)**

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les nuisibles et les maladies provoquent des pertes de rendement considérables dans la production cacaoyère à travers le monde. Bien qu'il existe des moyens non chimiques de les contrôler, l'utilisation de produits agrochimiques reste actuellement inévitable. Parallèlement, les pays consommateurs de cacao ont exprimé leur préoccupation vis-à-vis des risques de santé liés à l'emploi de produits agrochimiques dans la production de cacao. En conséquence, certains pays importateurs de cacao ont adopté des mesures législatives et réglementaires pour établir des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) à appliquer au cacao importé. Les problèmes de sécurité sanitaire des aliments qui concernent le cacao sont liés aux résidus de pesticides et à d'autres substances nocives telles que l'ochratoxine A (OTA), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les acides gras libres (AGL) et les métaux lourds tels que le plomb et le cadmium.

Si elles ne sont pas correctement observées, les réglementations sur les résidus de pesticides publiées par l'Union européenne (UE), les États-Unis et le Japon pourraient perturber le commerce de cacao et priver en conséquence les petits cacaoculteurs et le gouvernement des recettes vitales pour la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté.

Il est donc crucial d'aider les producteurs de cacao à renforcer l'expertise et la capacité à observer les normes SPS internationales, afin d'améliorer les possibilités d'assurer ou d'améliorer l'accès au marché pour leurs fèves de cacao. Cette approche inclut l'amélioration de la capacité des cacaoculteurs et autres opérateurs de la filière cacao à adopter les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entreposage (BPE).

Une étude menée au Cameroun par l'Organisation Internationale du cacao (ICCO), financée par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) afin de déterminer la capacité du pays à observer les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales, a révélé trois principaux volets à aborder pour renforcer la capacité SPS au Cameroun, à savoir :

- (i) quantification des niveaux de risque des contaminants et autres substances nocives introduites dans la filière cacao ;
- (ii) Renforcement des capacités des laboratoires pour l'analyse des résidus des pesticides dans les fèves de cacao ;
- (iii) communication d'informations spécifiques sur les pesticides et autres aspects SPS à tous les acteurs de la filière et,
- (iv) infrastructure adéquate pour assurer le suivi et l'application des normes SPS.

Ce projet sur le « **Renforcement des capacités SPS en Afrique pour atténuer les effets nocifs des résidus de pesticides dans le cacao et maintenir l'accès au marché** », élaboré par le secrétariat de l'ICCO et financé par le FANDC, EDES/COLEACP ainsi que la contrepartie nationale est conçu pour améliorer la capacité des producteurs à produire du cacao conforme aux normes et réglementations internationales sur les résidus de pesticides et autres substances nocives.

Or, certains pesticides utilisés dans le cadre de la protection phytosanitaire présentent des dangers tant pour la plante que pour la santé humaine et pour l'environnement.

Leurs matières actives sont susceptibles de laisser dans les produits agricoles des résidus. L'utilisation de ces pesticides doit dès lors être soumise à un protocole rigoureux ; en particulier, cette

utilisation doit respecter les bonnes pratiques Agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entreposages (BPE).

Ainsi, des Limites Maximales de Résidus (LMR) sont fixées pour la plupart des matières actives et pour certaines denrées alimentaires, ce qui nécessite le renforcement des capacités des laboratoires nationales pour s'assurer du taux de résidus dans nos fèves avant embarcation.

En ce qui concerne l'Union Européenne, des règlements spécifiques établissent pour chaque denrée alimentaire les limites maximales de résidus pour les matières actives approuvées ainsi qu'une liste de matières actives non approuvées.

Pour ce qui est du cacao, le règlement de l'Union Européenne sur les résidus des pesticides est en vigueur depuis le premier Septembre 2008(règle N°149/2008/EEC).

Ceci implique des risques de refoulement à tout moment des produits ne respectant pas ces limites ou contenant les matières actives non approuvées.

Au Cameroun cependant, le cacao reste le produit agricole le plus important, représentant environ 25% de la valeur totale des recettes non pétrolières (bien que le pétrole brut et les produits pétroliers soient les principaux secteurs d'exportation). La plante est cultivée dans 7 des 10 régions dans une zone estimée à 450.000 hectares en moyenne. Le secteur du cacao a environ 600.000 producteurs, vivant directement ou indirectement sur l'économie cacaoyère.

Un objectif national pour le Cameroun est d'augmenter la production de cacao de qualité à 300.000 tonnes en l'an 2015 et atteindre 600 000 tonnes en l'an 2020. Avec le désengagement de l'état, le cacao au Cameroun souffre de fortes attaques de pourriture brune des cabosses et des insectes (mirides en particulier) nécessitant une lutte acharnée avec des pesticides très souvent sans maîtrise. L'utilisation incontrôlée des fongicides et des insecticides est un sujet de grande préoccupation pour le gouvernement.

Une priorité nationale est donc de veiller à ce que le pays respecte les règlements 149/2008/EEC l'Union européenne sur les LMR des pesticides dans les fèves de cacao, afin de minimiser le risque de rejet de son cacao qui ne répond pas à ces normes. En outre, les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entreposage (BPE) sont considérées comme importantes pour la commercialisation du cacao de qualité, sous le label «cacao Made in Cameroun ».

Les risques de détection des résidus dans nos exportations existent pour plusieurs raisons :

1. La filière cacao est grande consommatrice de pesticides ;
2. Les bonnes pratiques agricoles et l'utilisation responsable des pesticides sont encore faiblement appliquées étant donné le très faible taux des producteurs touchés par les programmes actuels de formation phytosanitaire.
3. Les frontières nationales sont assez poreuses et les produits de contrefaçons et de contrebandes pénètrent facilement échappant aux contrôles de polices phytosanitaires.
4. Des données précises en ce qui concerne les quantités de résidus contenus dans les cacaos camerounais à l'exportation dans les conditions actuelles d'utilisation de ces pesticides ne sont pas disponibles.
5. Il n'existe pas au niveau national de laboratoire ayant des capacités matérielles et techniques pour l'analyse des résidus de pesticides.

Face à cette situation et compte tenu des implications économiques qu'engendrerait l'effectivité de cette mesure, il s'avère nécessaire de prendre les dispositions appropriées, en vue de garantir le respect

dudit règlement par la filière cacao, et d'éviter toute surprise désagréable à la production camerounaise.

## **2. OBJECTIFS DU PROJET.**

### **2.1. Objectif global.**

L'objectif du projet est le maintien de l'accès du cacao camerounais sur le marché mondial à travers le renforcement des capacités en sécurité sanitaire et phytosanitaire pour produire un cacao sain et de qualité, exempt de résidus de pesticides et d'autres substances nocives.

### **2.2. Objectifs spécifiques.**

- Collecter les informations sur les normes SPS, sur les problèmes y relatifs, les mettre à la disposition des acteurs de la filière cacao,
- Prendre les dispositions pour s'assurer que les acteurs utilisent les procédures adéquates (BPA et BPE) le long de la chaîne de production et dans l'approvisionnement en pesticides (accent sur disponibilité/qualité des pesticides, le choix et la manipulation et sur les méthodes de séchage)
- Créer/renforcer les laboratoires national d'analyse (équipement, formation, accréditation) pour l'analyse des résidus de pesticides et autres substances nocives.
- Sensibiliser producteurs, intermédiaires et magasiniers sur les pesticides appropriés et leur utilisation
- Renforcer les capacités et expertises à l'intérieur et entre le pays et les voisins par des conseils adéquats sur les potentiels problèmes SPS.

## **3. RESULTATS ATTENDUS.**

- Les principaux partenaires de la filière cacao sont plus informés et ont des connaissances sur les mesures SPS ;
- Les capacités des partenaires sont renforcées pour la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques d'entreposage ;
- Les capacités institutionnelles des laboratoires sont renforcées pour mettre en application les mesures sanitaires et phytosanitaires,
- La collaboration transfrontalière est accrue pour une meilleure application des mesures SPS recommandées.

## **4. COMPOSANTES DU PROJET.**

Le projet se déclinera en quatre composantes.

**Composante 1 : Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)** des normes du marché international du cacao, y compris les questions de résidus de pesticides et autres substances nocives. Diffuser les informations sur l'utilisation des pesticides (site web, publications, ateliers, etc.

**Composante 2 : Renforcer les capacités des parties prenantes concernées à appliquer l'utilisation rationnelle des pesticides par les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entrepôt (BPE)** au cours de la production et des traitements post-récoltes du cacao dans le but de répondre aux exigences sanitaires et phytosanitaires. Renforcer la capacité de vulgarisation, de recherche et autres services techniques pour offrir des mesures rationnelles sur l'utilisation des pesticides « par exemple dans les programmes de Formation des

Formateurs (FdF ou ToT) » pour tous les intervenants dans la chaîne d'approvisionnement.

**Composante 3. Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays** pour surveiller et faire respecter les normes SPS dans le cacao. Cela comprend le renforcement des dispositions régionales et nationales de réglementation et de mesures législatives sur les normes sanitaires et phytosanitaires ; leur adaptation aux normes internationales, pour un meilleur accès au marché. Mettre en place et / ou renforcer les capacités des laboratoires nationaux de résidus de pesticide, procéder à l'analyse des produits et des résidus.

**Composante 4 : Accroître la collaboration régionale à l'aide des capacités institutionnelles** aux normes SPS dans les différents pays. Par exemple, aborder la question des échanges non officiels aux frontières dans la circulation des pesticides - l'interdiction de l'importation des pesticides qui pourraient être utilisés sur les cultures de cacao (soit directement ou indirectement).

## 5. PERIODE ET DUREE.

Le projet couvrira une période de 24 mois (deux ans), et démarrera dès le déblocage de la contrepartie nationale.

## 6. ZONE COUVERTE

Le projet couvrira tous les Départements producteurs de cacao dans les Régions ci-après : Centre, Sud, Est, Littoral, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Ouest.

## 7. ACTEURS.

### 7.1. Ordonnateur (Maître d'ouvrage).

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

### 7.2. Maître d'ouvrage délégué.

Le Directeur de la Réglementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et Produits Agricoles (DRCQ).

### 7.3. Maître D'œuvre.

Le Coordonnateur National du Projet.

### 7.4. Autres acteurs.

Les principaux acteurs du projet dont les rôles sont définis dans le plan d'actions sont les suivants :

Acteurs	Domaines de compétence
MINADER	Maître d'ouvrage
MINADER/DRCQ	Maitrise d'ouvrage délégué/ Agence d'Exécution du projet
MINADER/DOPA (PNVRA)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation des producteurs</li><li>- Encadrement et suivi des BPA et des BPE</li></ul>
MINADER/SDRP	Réglementation et contrôle de la circulation des pesticides
MINADER/Cellule com.	Communication
SODECAO	Encadrement et formation des producteurs
MINRESI	Renforcement des capacités nationales en matière d'analyse et de recherche sur les résidus des pesticides et contaminants dans les produits agricoles
MINRESI/IRAD	Recherche sur les résidus et mise au point des technologies sur les bonnes pratiques agricoles (BPA); Formation des

	formateurs.
<b>MINCOMMERCE</b>	Les règlements, normes et exigences du commerce international.
<b>MINCOMMERCE/ONCC</b>	Liaison avec les organisations internationales, formation et sensibilisation des acteurs de la filière, analyse des pesticides et résidus de pesticides.
<b>MINCOMMERCE/CICC</b>	Sensibilisation des acteurs de la filière
<b>MINSANTE</b>	Effets des résidus et de la mauvaise utilisation des pesticides sur la santé humaine
<b>DOUANE</b>	Appui aux services de contrôle phytosanitaires
<b>Croplife Cameroun</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement et formation des distributeurs de pesticide</li> <li>- Promotion des bonnes pratiques Phytosanitaires et de la protection Intégrée.</li> <li>- Gestion des stocks de pesticides indexés</li> </ul>
<b>Producteurs de cacao et leurs Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et sensibilisation des membres</li> <li>- Mise en œuvre des bonnes pratiques Phytosanitaires et de la protection intégrée</li> <li>- Suivi de la mise en œuvre des bonnes pratiques Phytosanitaires</li> </ul>
<b>ICCO (FANDEC, EDES/ COLEAPC, Croplifes,)</b>	Bailleur de fonds

## 8. BENEFICIAIRES.

### 8.1. Bénéficiaires directs.

Les producteurs de cacao ainsi que leurs organisations.

### 8.2. Bénéficiaires indirects.

- L'ensemble des acteurs de la filière cacao: (exportateurs, commerçants, intermédiaires, fournisseurs d'intrants, etc.).
- Les consommateurs.

## 9. STRATEGIE D'INTERVENTION.

### 9.1. Organisation du projet.

#### 9.1.1. Maîtrise d'ouvrage

- Le Projet est placé sous la maîtrise d'ouvrage du MINADER
- La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et Produits Agricoles (DRCQ), qui est l'Agence d'Exécution National du Projet.

#### 9.1.2. Maitrise d'œuvre.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le projet qui comprend un Comité de pilotage et une coordination nationale.

##### 9.1.2.1. Le comité de pilotage.

- Compte tenu :
  - (i) de l'importance des enjeux soulevés par ce dossier,
  - (ii) de l'implication des plusieurs partenaires publics et privés,
  - (iii) de la synergie avec lesquelles les actions doivent être conduites, Un comité de pilotage du Projet impliquant l'ensemble des acteurs est mis en place.

Ce comité tiendra au moins une fois par trimestre des réunions d'évaluation et d'orientation du projet. A ce titre, il :

- Examine et approuve les rapports et plans d'action périodiques ;
- Recommande les mesures correctives nécessaires ;
- Veille à une bonne coordination entre les acteurs.

Le comité sera composé ainsi qu'il suit :

**Président :**

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, ou son représentant.

**Membres :**

- Le représentant du MINRESI
- Le représentant du MINSANTE
- Le représentant du MINCOMMERCE
- Le représentant du FODECC
- Le DDA
- Le DRCQ
- Le DRFP
- Le DEPC
- Le CDAJ
- Le Chef de la Cellule de communication du MINADER
- Le DG de l'IRAD ou son représentant
- Le DG de l'ONCC ou son représentant
- Le Secrétaire exécutif du CICC ou son représentant
- Le Président de Croplife Cameroun ou son représentant
- Le CCER
- Le Coordonateur National du PURRPPC
- Deux représentants des Producteurs de cacao

**Secrétariat.**

Le secrétariat du comité est assuré par le coordonnateur national du projet

**9.1.2.2. La coordination nationale.**

La coordination nationale est l'organe de gestion du Programme.

Elle assure la gestion et le suivi quotidien de la mise en œuvre du Projet, sous l'autorité du comité de pilotage.

La coordination nationale est notamment chargée :

- De la préparation des programmes et rapports périodiques d'activités en liaison avec les services techniques spécialisés des partenaires publics et privés du projet.
- De la mise sur pieds d'un système de traçabilité du cacao au Cameroun ;

- De la coordination et du suivi quotidien de la mise en œuvre des activités convenues en liaison avec les services techniques spécialisés des partenaires publics et privés du projet.
- De la préparation des réunions du comité de pilotage.

La coordination du projet sera composée ainsi qu'il suit :

- Un coordonnateur national ;
- Un assistant financier et comptable ;
- Deux cadres techniques
- Un chauffeur;
- Un secrétaire.
- 07 unités Régionales

L'unité Régionale est chargée, sous la supervision de la coordination nationale et l'autorité du délégué Régionale du MINADER, de la mise en œuvre des activités dans chaque Région.

L'unité Régionale comprend :

- Un chef d'unité régional (le Coordonnateur régional du PNVRA);
- Des formateurs et encadreurs d'arrondissements (Agents de vulgarisation des zones « AVZ »).

## **9.2. Stratégie opérationnelle.**

### **9.2.1. Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao aux normes des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).**

- Un réseau internet sera établi dans les deux premiers mois du projet, d'abord en utilisant le site Web de l'ICCO comme une plaque tournante. Les différentes composantes de ce programme seront décrites par des liens vers des pages techniques et nationales (permettant ainsi l'information à diffuser en français et en anglais). Le moyen et les liens seront "dynamiques" et régulièrement mis à jour tout au cours du projet.
- Un atelier national aura lieu afin de lancer le projet et de soulever les grandes questions SPS entre les autorités clés.

- Publications des informations relatives à l'efficacité des pesticides et des risques dans le domaine public, via des documents scientifiques pertinents, affiches, posters, etc pendant toute la durée du projet. Les rapports de presse sera disponible pour la radio et la télévision (nationale et rural) et les journaux; autres moyens de communication, il faudra: manifestations locales par l'intermédiaire des organisations d'agriculteurs, les vulgarisateurs, et etc et fourgonnettes cinéma mobile.

### **9.2.2. Renforcer les capacités des parties prenantes concernées à l'utilisation rationnelle des pesticides par les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entreposages (BPE)**

- Dans le prolongement de la sensibilisation, toutes les occasions seront prises pour sensibiliser les leaders des organisations d'agriculteurs à l'importance accrue de (a) le choix et l'application de pesticides et (b) le séchage des fèves de cacao.
- Diffusion et, le cas échéant, de la conception de stratégies globales, adaptées aux conditions locales des modules de formation dans les mesures SPS: en particulier sur la sélection des pesticides, l'application et du séchage du cacao, dont la littérature de formation existants peuvent être améliorés. Cela sera terminé dans la première moitié du projet et être en place pour le second cycle de la saison du cacao. Certaines modifications ultérieures peuvent être effectuées à la lumière de feed-back auprès des



producteurs et des formateurs.

- Farmer Field Schools (FFS) ou champ école : une plus grande intégration des protocoles rationnel d'utilisation des pesticides dans les programmes de BPA-BPE / nationaux et internationaux (par exemple, STCP) programmes.
- Effectuer la formation de formateurs (FdF) où les programmes nécessaires pour valider l'activité de champ école ;
- programmer des formations pour les magasiniers sur le BPE, notamment relatives à la sélection et l'application d'insecticides contre les ravageurs des produits stockés. Il sera sans doute préférable de le mener à bout entre deux saisons de cacao.

### **9.2.3. Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays pour surveiller et faire respecter les normes SPS dans le cacao.**

- A travers le projet, l'ICCO aidera à la formulation / la mise à jour de l'adaptation pertinentes des dispositions réglementaires et législatives sur les normes SPS, aux exigences internationales. Deux ressources qui continueront à être mises à jour sont (a) Lignes directrices sur les meilleures pratiques connues dans la chaîne de valeur du cacao et (b) le manuel sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Activité 3.2 Rédaction/mise à jour de dispositions réglementaires et législatives nationales pertinentes sur les normes SPS, en les adaptant aux exigences internationales.

Activité 3.3 Elaboration et distribution de supports techniques de sensibilisation aux SPS aux fonctionnaires des services des douanes, de quarantaine, d'immigration, de protection végétale, etc.

Activité 3.4 Formation ciblée des fonctionnaires clés (douanes, quarantaine, immigration, protection végétale, etc.) aux problèmes liés aux produits pesticides. Cela sera particulièrement important pour l'élimination des substances altérées, obsolètes et interdites.

- Un atelier et du matériel technique pour la sensibilisation du SPS aura lieu avec les agents des douanes, la quarantaine, l'immigration, les responsables de la protection des végétaux, etc
- Établir et / ou renforcer les capacités des laboratoires nationaux des résidus de procéder à analyses les produits et les résidus de pesticides dans les le cacao. Cette communication sera accompagnée par la formation du personnel de laboratoire dans les techniques de l'analyse des résidus.
- Renforcement des procédures d'homologations nationales (et de soutien technique pour les chercheurs) pour l'évaluation des nouveaux pesticides. La législation sur les pesticides dans les pays importateurs (par exemple en commençant par le règlement 91/414/CEE) a toujours été considérée comme «un processus en permanence» et les pays producteurs ont besoin pour rester «à une longueur d'avance». Cela signifie un renforcement substantiel du nombre de scientifiques au courant des problèmes de pesticides: généralement dans les centres nationaux de recherche sur le cacao.

### **9.2.4 Accroître la collaboration régionale par le renforcement des capacités institutionnelles des différents pays aux normes SPS du cacao.**

- Mise en œuvre de réglementations appropriées dans le commerce transfrontalier de produits pesticides (illégal, produits frelatés, etc)
- Créer un cadre approprié où les pays participants peuvent aborder les aspects transfrontaliers (par

exemple la contrebande).

- Collaboration avec les principaux intervenants régionaux à l'exploitation (par exemple STCP et CropLife).

Les activités comprendront l'élaboration de protocoles d'analyse des résidus et des essais d'efficacité, de matériel de vulgarisation et d'étiquetage pour les produits stratégiques de pesticides de cacao.

### **9.2.5 Gestion de projet, la supervision et l'évaluation (incluant l'atelier final du projet)**

- supervision internationale, suivi et évaluation (ICCO et autres)
- La coordination régionale (Côte d'Ivoire)
- Mise en œuvre locale (Cameroun)
- évaluation à mi-parcours
- Atelier final du projet de diffusion pour présenter et partager les résultats du projet avec les parties prenantes
- évaluation finale du projet (indépendant)

## **10. SIEGE DU PROGRAMME.**

La coordination du Programme sera logée à la Direction de la Réglementation et de Contrôle de Qualité des Intrants et Produits Agricoles.

Le projet devra équiper son siège, notamment par :

L'acquisition de trois bureaux supplémentaires avec chaises pour le comptable, la secrétaire et le coordonnateur.

L'acquisition d'une connexion multiplex comprenant téléphone, fax et internet.

L'acquisition de deux classeurs pour le secrétariat et la comptabilité.

L'acquisition d'un véhicule tout terrain du type 4 X4 (4WD)

## **11. IMPACTS DU PROGRAMME**

### **11.1. Impacts économiques.**

- Amélioration de la production et de la productivité du cacao;
- Amélioration de la qualité et de la compétitivité du cacao camerounais à l'exportation.
- Amélioration de la valeur de l'origine Cameroun du cacao.
- Amélioration du revenu des producteurs

### **11.2. Impacts sociaux.**

- Amélioration du bien-être des producteurs
- Maintien de la paix sociale ;
- Prévention d'une crise agricole, sociale, et politique ;
- Préservation de la santé humaine.
- Diminution des risques d'intoxication des producteurs et de leurs familles par suite d'une meilleure maîtrise de l'utilisation responsable des pesticides.
- Produits camerounais plus sains pour les consommateurs.

## 12- CADRE LOGIQUE DU PROJET

	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateur objectivement vérifiable</b>	<b>Source de vérification</b>	<b>Hypothèses et risques liés</b>
<b>Les objectifs généraux</b>	Pour renforcer la capacité des producteurs de cacao au Cameroun afin de répondre aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) conforme aux réglementations et législations internationales sur les résidus des pesticides et ainsi maintenir l'accès au marché.	Production et commerce de cacao qui sont conformes aux règlements de sécurité alimentaire de l'UE, aux Etats-Unis, le Japon et d'autres pays consommateurs de cacao	Statistiques des pays importateurs montrant l'absence de lots de cacao rejetés.	Système général harmonisé de l'analyse d'échantillons de cacao pour l'adhésion à des normes SPS
<b>Objectifs immédiats</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres acteurs le long de la chaîne d'approvisionnement du cacao sur les normes sanitaires et phyto-sanitaires (SPS) du marché international du cacao, y compris les questions sur les résidus de pesticides et autres substances nocives.</li> <li>2. Renforcer la capacité des producteurs de cacao à appliquer les bonnes pratiques Agricoles (BPA) et Bonnes Pratiques d'Entreposage (BPE).</li> <li>3. Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays pour surveiller et faire appliquer le respect des normes sanitaires et phytosanitaires dans le cacao. Cela comprend le renforcement domestique dispositions réglementaires et législatives sur les normes SPS, en les adaptant aux normes internationales pour un meilleur accès au marché.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amélioration des connaissances des agriculteurs et la compréhension en ce qui concerne l'effet de l'utilisation de substances nocives dans la protection;</li> <li>2. Les BPA et les BPE adoptés et soutenus par les agriculteurs</li> <li>3. Renforcement des dispositions nationales législatives réglementaires sur les normes sanitaires et phytosanitaires, en les adaptant aux normes internationales.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Enquête sur les connaissances des agriculteurs »;</li> <li>2. Enquête sur les pratiques de production et de post-récolte par les agriculteurs;</li> <li>3. Amélioration législation et les accords inter-pays: des groupes de travail SPS pleinement opérationnel d'ici 2 ans.</li> </ol>	La participation active des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du cacao et des collaborateurs clés (par exemple la CEDEAO, STCP et CropLife association) dans le projet. Risque lié à la fourniture, la livraison et la maintenance d'un équipement coûteux.
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amélioration de SPS sensibilisation des parties prenantes clés dans la chaîne d'approvisionnement du cacao;</li> <li>2. Renforcement des capacités des parties prenantes concernées à appliquer BPA / BPE;</li> <li>3. Intensifier la collaboration régionale afin d'aider les capacités institutionnelles dans les mesures SPS.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des connaissances des agriculteurs et la compréhension en ce qui concerne l'effet de l'utilisation de substances nocives dans la protection;</li> <li>• BPA et le BPE complètement adopté et soutenu par les agriculteurs</li> <li>• Renforcement des dispositions nationales législatives et réglementaires sur les normes sanitaires et phytosanitaires, en les adaptant aux normes internationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête sur les connaissances des agriculteurs »;</li> <li>• Enquête sur les pratiques de production et de post-récolte par les agriculteurs ;</li> <li>• Amélioration législation et les accords inter-pays: des groupes de travail SPS pleinement opérationnel d'ici 2 ans.</li> </ul>	La participation active des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du cacao et des collaborateurs clés (par exemple la CEDEAO, STCP et CropLife association) dans le projet. Risque lié à la fourniture, la livraison et la maintenance d'un équipement coûteux.
<b>Résultats attendus Activités</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres intervenants le long de la chaîne d'approvisionnement du cacao.</li> <li>2. Renforcer la capacité des parties prenantes concernées à appliquer les BPA et les BPE</li> <li>3. Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays pour surveiller et faire appliquer le respect les normes sanitaires et phytosanitaires dans le cacao;</li> <li>4. Renforcer la collaboration régionale pour soutenir la capacité institutionnelle à appliquer les normes sanitaires et phytosanitaires dans le cacao.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Publication des informations concernant l'efficacité des pesticides et des risques et mis à la disposition des publics;</li> <li>2. Mise en place des champs écoles paysannes (CEP) pour intégrer les protocoles rationnels d'utilisation des pesticides dans les BPA et le BPE;</li> <li>3. L'établissement et / ou le renforcement des capacités des laboratoires nationaux pour réaliser des produits et des analyses des résidus;</li> <li>4. Créer un cadre adéquat où les pays participants peuvent adresser les problèmes transfrontaliers;</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Six Rapport d'activité mensuel</li> <li>• Le rapport à mi parcours du projet</li> <li>• L'évaluation finale d'impact du projet</li> </ul>	Financement provenant de toutes sources est mis à la disposition en temps opportun en fonction des activités proposées

**13- FINANCEMENT DU PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SPS EN AFRIQUE POUR ATTÉNUER LES EFFETS NOCIFS DES RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LE CACAO ET MAINTENIR L'ACCÈS AU MARCHÉ. (COMPOSANTE CAMEROUN)**

**13.1 - EVALUATION FINANCIERE**

Activités	Activités du projet	Cat.	Inputs Required	Qté	APPORT ICCO ET PARTENERS		CONTREPARTIE CAMEROUNAISE	
					USD	FCFA	USD	FCFA
	<b>I: Personnel de service ; II: Mission et déplacements ; III: formations ; IV: Frais généraux ; V: Equipment</b>							
<b>Composante 1</b>	<b>Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao aux normes des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).</b>							
Activités	Activités du projet	Cat.	Inputs Required					
Activité 1.1	Un réseau sera établi dans les deux premiers mois du projet, d'abord en utilisant le site Web de l'ICCO comme une plaque tournante. Les différentes composantes de ce programme seront décrites par des liens vers des pages techniques et nationales (permettant ainsi l'information à diffuser en français et en anglais). Le moyen et les liens seront "dynamiques" et régulièrement mis à jour tout au long du projet.	I	National SPS	1	0	0	2625	1 312 500
Activité 1.2	Un atelier régional aura lieu afin de lancer le projet et de soulever les grandes questions SPS entre les autorités. Elles seront suivies par une série des ateliers nationaux (2 dans chaque pays participant).	II	Atelier National pour le lancement du projet	1	0	0	26250	1 312 500
Activité 1.3	Publications Les informations relatives à l'efficacité des pesticides et des risques dans le domaine public, via des documents scientifiques pertinents, affiches, tracts, etc. pendant toute la durée du projet. Les rapports de presse sera disponible pour la radio et la télévision (nationale et rural) et les journaux; autres moyens de communication, il faudra: manifestations locales par l'intermédiaire des organisations d'agriculteurs, les vulgarisateurs, et etc et fourgonnettes cinéma mobile.	IV	Publications & publicités	1	0	0	15750	7 875 000
			<b>Total Composante 1</b>			0	44625	22 312 500

Activités	Activités du projet	Cat.	Inputs Required	Qté	APPORT ICCO ET PARTENERS		CONTREPARTIE CAMEROUNAISE	
					USD	FCFA	USD	FCFA
	<b>I: Personnel de service ; II: Mission et déplacements ; III: formations ; IV: Frais généraux ; V: Equipment</b>							
<b>Composante 2</b>	<b>Renforcer les capacités des parties prenantes concernées à appliquer l'utilisation rationnelle des pesticides par les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entrepôt (BPE)</b>					0		0
Activité 2.0	Develop a Self Assessment System (SAS) on cocoa production and trade along the value chain	III	Assistance technique et formation d'experts	1	147000	73 500 000		0
Activité 2.1	Dans le prolongement de (1), toutes les occasions seront prises pour sensibiliser les dirigeants des organisations paysannes à l'importance accrue de : (a) la sélection et l'application de pesticides et (b) le séchage des fèves de cacao.	IV	sensibilisation des agriculteurs nationaux	1		0	52500	26 250 000
Activité 2.2	Diffusion de la conception de stratégies globales, adaptées aux conditions locales des modules de formation dans les mesures SPS: en particulier sur la sélection et l'application des pesticides ainsi que du séchage du cacao, dont la littérature de formation existants peuvent être améliorés. Cela sera terminé dans la première moitié du projet et être en place pour le second cycle du cacao saison. Certaines modifications ultérieures peuvent être effectuées à la lumière de feed-back auprès des producteurs et des formateurs.	IV	Forfaitaire	1	10000	5 000 000	21500	10 750 000
Activité 2.3	Ecole paysanne (FFS) une plus grande intégration des protocoles rationnelle l'utilisation des pesticides dans les cursus de BPA et BPE / nationaux et internationaux (par exemple, les programmes STCP).	III	Forfaitaire	1	150000	75 000 000	12750	6 375 000
Activité 2.4	Effectuer la formation de formateurs (FdF) où les programmes nécessaires pour valider l'activité	III	formation de formateurs (FdF)	1	63000	31 500 000		0
Activité 2.5	Cours de formation pour les magasiniers sur le BPE, notamment relatives à la sélection et l'application d'insecticides contre les ravageurs des produits stockés. Il sera sans doute préférable de le mener à bout entre deux saisons de cacao.	III	Formation sur l'entreposage	2	21000	10 500 000		0
			<b>Total composante 2</b>		<b>391000</b>	<b>195 500 000</b>	<b>86750</b>	<b>4 337000</b>

Activités	Activités du projet	Cat.	Inputs Required	Qté	APPORT ICCO ET PARTENERS		CONTREPARTIE CAMEROUNAISE	
					USD	FCFA	USD	FCFA
	<b>I: Personnel de service ; II: Mission et déplacements ; III: formations ; IV: Frais généraux ; V: Equipment</b>							
<b>Composante 3</b>	<b>. Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays pour surveiller et faire respecter les normes SPS dans le cacao.</b>					0		0
Activité 3.2:	Formulation et mise à jour des dispositions réglementaires et législatives locale sur les normes SPS, les adaptant aux exigences internationales.	IV	Mise à jour des règlements SPS	1	136500	6 825 000		0
Activité 3.3:	Les ateliers et le matériel technique pour la sensibilisation du SPS aura lieu incluant les agents des douanes, de la quarantaine, de l'immigration et les responsables de la protection des végétaux, etc.	III	Atelier de sensibilisation des officiels de la filière pesticides	1		0	13125	6 562 500
Activité 3.4:	Formation ciblée pour les professionnels de la protection des végétaux. Ce qui permettra d'éliminer les produits obsolètes, les faux produits, et les produits interdits	III	Atelier de formation des officiels de la filière pesticides	1	2500	1 250 000	28875	13 187 500
Activité 3.5:	Établir et / ou renforcer les capacités des laboratoires nationaux des résidus de procéder aux analyses des produits et de leurs résidus. Ceci sera accompagné de la formation du personnel de laboratoire dans les techniques de l'analyse des résidus.	V	Equipment	1		0	52511	6 255 250
		I	Atelier de formation des laborantins	1	31500	15 750 000	0	0
Activité 3.6:	Renforcement des procédures d'agrément nationaux (et le soutien technique pour les chercheurs) pour l'évaluation des nouveaux pesticides.	IV	Upgrading evaluation procedures	1	50000	25 000 000	7750	3875000
			<b>Total composante 3</b>		220500	11 025 000	99760,5	49 880 250
<b>Composante 4 :</b>	<b>Accroître la collaboration régionale par le renforcement des capacités institutionnelles des différents pays aux normes SPS du cacao.</b>					0		0
Activité 4.1	L'harmonisation et la conformité des dispositions avec les organisations régionales et internationales.	IV	Harmonisation & compliance	1	5000	2 500 000	16000	8 000 000
Activité 4.2	Mise en œuvre de réglementations appropriées dans le commerce transfrontalier de produits pesticides (illégal, produits frelatés, etc)	IV	Enforcement at borders	1	2500	1 250 000	21125	10 562 500
Activité 4.3	Créer un cadre approprié où les pays participants peuvent aborder les aspects transfrontaliers (par exemple la contrebande).	IV	Strengthen legal framework	1		0	15750	7 875 000
Activité 4.4	Collaboration avec les principaux intervenants régionaux à l'exploitation (par exemple STCP et CropLife).		Collaboration régionale	1		0	15750	7 875 000
			<b>Total Composante 4</b>		7500	3 750 000	68625	34 312 500
<b>Composante 5</b>	<b>Gestion, supervision et évaluation du projet</b>					0		0
Activité 5.3	Mise en œuvre locale sera assurée par le Cameroun	IV	Mise en œuvre et la gestion locale	1		0	52500	26250000
		V	Véhicule	1		0	36750	18375000
			<b>Total for Composante 5</b>		0	0	89250	44625000
			<b>GRAND TOTAL</b>		619000	309 500 000	389011	194 505 250

## 13.2 - PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE DE LA CONTREPARTIE CAMEROUNAISE PAR CATEGORIE DE DEPENSES

Activités	Project Activité	Personnel de service I	Déplacement II	Formation III	Dépenses générales IV	Equipement V	Total
<b>Composante 1</b>	<b>Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao aux normes des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).</b>						
Activité 1							
Activité 1.1	Mise en place d'un site Web national sur les mesures SPS	1 312 500					1 312 500
Activité 1.2	Atelier National pour le lancement du projet		13 125 000				13 125 000
Activité 1.3	Publications, publicités et communication relatives à l'importance des mesures SPS via des documents scientifiques pertinents, affiches, tracts, etc. pendant toute la durée du projet.				7 875 000		7 875 000
	<b>TOTAL COMPOSANTE 1</b>	<b>1 312 500</b>	<b>13 125 000</b>		<b>7 875 000</b>		<b>22 312 500</b>
<b>Composante 2</b>	<b>Renforcer les capacités des parties prenantes concernées à appliquer l'utilisation rationnelle des pesticides par les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entrepôt (BPE)</b>						
Activité 2.0	Développer le système d'auto contrôle dans la chaîne de valeur du cacao						
Activité 2.1	Sensibilisation de tous les intervenants dans la chaîne de production du cacao sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), d'entreposage (BPE) et de transport (BPT).				13 125 000	13 125 000	26 250 000
Activité 2.2	Diffusion de la conception de stratégies globales, adaptées aux conditions locales des modules de formation dans les mesures SPS: en particulier sur la sélection et l'application des pesticides ainsi que du séchage du cacao.				5 500 000	5 250 000	10 750 000
Activité 2.3	Ecole paysanne (FFS) une plus grande intégration des protocoles rationnelle l'utilisation des pesticides dans les cursus de BPA et BPE / nationaux et internationaux (par exemple, les programmes STCP).			6 375 000			6 375 000
Activité 2.4	Effectuer la formation de formateurs (FdF) où les programmes nécessaires pour valider l'activité						
Activité 2.5	Cours de formation pour les magasiniers sur le BPE, notamment relatives à la sélection et l'application d'insecticides contre les ravageurs des produits stockés. Il sera sans doute préférable de le mener à bout entre deux saisons de cacao.						
	<b>TOTAL COMPOSANTE 2</b>			<b>6 375 000</b>	<b>18 625 000</b>	<b>18 375 000</b>	<b>43 375 000</b>

Activités	Project Activité	Personnel de service I	Déplacement II	Formation III	Dépenses générales IV	Equipement V	Total
<b>Composante 3</b>	<b>. Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays pour surveiller et faire respecter les normes SPS dans le cacao.</b>						
Activité 3.2:	Formulation et mise à jour des dispositions réglementaires et législatives locale sur les normes SPS, les adaptant aux exigences internationales.						
Activité 3.3:	Les ateliers pour la sensibilisation sur les SPS incluant les agents des douanes, de la quarantaine, de l'immigration et les responsables de la protection des végétaux, etc.					26 562 500	6 562 500
Activité 3.4:	Formation ciblée pour les professionnels de la protection des végétaux. Ce qui permettra d'éliminer les produits obsolètes, les faux produits, et les produits interdits			13 187 500			13 187 500
Activité 3.5:	Établir et / ou renforcer les capacités des laboratoires nationaux des résidus de procéder aux analyses des produits et de leurs résidus. Ceci sera accompagné de la formation du personnel de laboratoire dans les techniques de l'analyse des résidus.					26 255 250	26 255 250
Activité 3.6:	Renforcement des procédures d'agrément nationaux (et le soutien technique pour les chercheurs) pour l'évaluation des nouveaux pesticides.				3 875 000		3 875 000
	<b>TOTAL COMPOSANTE 3</b>			<b>13 187 500</b>	<b>3 875 000</b>	<b>32 817 750</b>	<b>49 880 250</b>
<b>Composante 4</b>	<b>Accroître la collaboration régionale par le renforcement des capacités institutionnelles des différents pays aux normes SPS du cacao.</b>						
Activité 4.1	L'harmonisation et la conformité des dispositions avec les organisations régionales et internationales.				8 000 000		8 000 000
Activité 4.2	Mise en œuvre de réglementations appropriées dans le commerce transfrontalier de produits pesticides (illégal, produits frelatés, etc)				10 562 500		10 562 500
Activité 4.3	Créer un cadre approprié où les pays participants peuvent aborder les aspects transfrontaliers (par exemple la contrebande).				7 875 000		7 875 000
Activité 4.4	Collaboration avec les principaux intervenants régionaux à l'exploitation (par exemple STCP et CropLife).				7 875 000		7 875 000
	<b>TOTAL COMPOSANTE 4</b>				<b>34 312 500</b>		<b>34 312 500</b>
<b>Composante 5</b>	<b>Project management, supervision and evaluation</b>						
Activité 5.1	Mise en œuvre locale				26 250 000	18 375 000	44 625 000
	<b>TOTAL COMPOSANTE 5</b>				<b>26 250 000</b>	<b>18 375 000</b>	<b>44 625 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 312 500</b>	<b>13 125 000</b>	<b>19 562 500</b>	<b>90 937 500</b>	<b>69 567 750</b>	<b>194 505 250</b>



### 13.3 – SOURCE DE FINANCEMENT DES COMPOSANTES

COMPOSANTES DU PROJET		APPORT ICCO ET PARTENERS		CONTREPARTIE CAMEROUNAISE		COÛT TOTAL DU PROJET	
		USD	FCFA	USD	FCFA	USD	FCFA
<b>Composante 1</b>	Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao aux normes des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).			42 500	42500	42 500	21 250 000
<b>Composante 2</b>	Renforcer les capacités des parties concernées à l'utilisation rationnelle des pesticides par les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entrepôt (BPE)	391 000	195 500 000	64 000	32 000 000	455 000	227 500 000
<b>Composante 3</b>	Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays pour surveiller et faire respecter les normes SPS dans le cacao.	220 500	110 250 000	84 510	42 255 000	305 010	152 505 000
<b>Composante 4</b>	Accroître la collaboration régionale par le renforcement des capacités institutionnelles des différents pays aux normes SPS du cacao.	7 500	3 750 000	65 000	32 500 000	72 500	36 250 000
<b>Composante 5</b>	Gestion, supervision et évaluation du projet		-	85 000	42 500 000	85 000	42 500 000
	<b>Total des composants</b>		-	<b>341 010</b>	<b>170 505 000</b>	<b>960 010</b>	<b>480 005 000</b>
			-	48 000,5	24 000 250	48 000,5	24 000 250
		619 000	<b>309 500 000</b>	389 011	<b>194 505 250</b>	1 008 011	<b>504 005 250</b>

### 13.4 - CONTRIBUTION DE FINANCEMENT PAR CATEGORIE DE DEPENSES

Catégorie	Poste de dépense	APPORT ICCO ET PARTENERS		CONTREPARTIE CAMEROUNAISE		COÛT TOTAL DU PROJET	
		USD	FCFA	USD	FCFA	USD	FCFA
<b>I</b>	Personnels de services	30000	15 000 000	2500	1 250 000	32 500	16 250 000
<b>II</b>	Missions et déplacements		-	25000	12 500 000	25000	12 500 000
<b>III</b>	Formation	372500	186 250 000	42500	21 250 000	415 000	207 500 000
<b>IV</b>	Frais généraux	197500	98 750 000	205000	102 500 000	402 500	201 250 000
<b>V</b>	Equipements		-	85010	42 505 000	85 010	42 505 000
	<b>Sous-total</b>	<b>600000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>360 010</b>	<b>180 005 000</b>	<b>960 010</b>	<b>480 005 000</b>
	autres dépenses	19000	9 500 000	29 000,50	14 500 250	48 000,5	24 000 250
	<b>TOTAL</b>	619 000	<b>309 500 000</b>	389 011	<b>194 505 250</b>	1 008 011	<b>504 005 250</b>

## ANNEXE 1

### Chronogramme de mise en œuvre des activités pour l'année 1

Activity / Category	Table Description	Half 1 – 2012						Half 1 – 2013						Half 2 – 2013						Half 1 – 2014							
		J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
<b>Composante 1</b>	<b>Sensibiliser les producteurs de cacao et d'autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao aux normes des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).</b>																										
1.1	Un réseau sera établi dans les deux premiers mois du projet, d'abord en utilisant le site Web de l'ICCO comme une plaque tournante.																										
1.2	Un atelier nationale aura lieu afin de lancer le projet et de soulever les grandes questions SPS entre les autorités local. Elles seront suivies par une série des ateliers régionale																										
1.3	Publications Les informations relatives à l'efficacité des pesticides et des risques dans le domaine public																										
<b>Composante 2</b>	<b>Renforcer les capacités des parties prenantes concernées à appliquer l'utilisation rationnelle des pesticides par les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les bonnes pratiques d'entrepôt (BPE)</b>																										
2.0	Develop a Self Assessment System (SAS) on the cocoa production and trade along the value chain																										
2.1	Sensibiliser les dirigeants des organisations paysannes à l'importance accrue de : (a) la sélection et l'application de pesticides et (b) le séchage des fèves de cacao.																										
2.2	Diffusion de la conception de stratégies globales, adaptées aux conditions locales des modules de formation dans les mesures SPS.																										
2.3	Ecole paysanne (FFS) une plus grande intégration des protocoles rationnelle l'utilisation des pesticides dans les cursus de BPA et BPE / nationaux et internationaux (par exemple, les programmes STCP).																										
2.4	Effectuer la formation de formateurs (FdF) où les programmes nécessaires pour valider l'activité																										
2.5	Cours de formation pour les magasiniers sur le BPE.																										
<b>Composante 3</b>	<b>Renforcer la capacité institutionnelle dans le pays (in-country) pour surveiller et faire respecter les normes SPS dans le cacao.</b>																										
3.1	Formulation, updating of resources including (a) Guidelines on Best Known Practices on cocoa value chain (b) Manual on the Safe Use of Pesticides																										



